

ANNEXES

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT, SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF », MENTION « ACTIVITÉS DE GLISSE AÉROTRACTÉE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES »

<p>Le titulaire du BPJEPS, spécialité « éducateur sportif », mention « activités de glisse aérotractée et disciplines associées », exerce le métier de moniteur de glisses aérotractées nautiques et terrestres. Il exerce de manière autonome son activité « d'éducateur sportif », dans le cadre du dispositif de surveillance et d'intervention de sa structure, dont il peut être le maître d'œuvre.</p> <p>Il est en capacité de proposer et d'assurer la réalisation des animations en glisse aérotractée et dans les disciplines associées et d'accompagner le développement de l'établissement dans lequel il intervient par l'analyse des besoins des différents publics, l'adaptation des activités à différentes finalités et contextes, la connaissance des disciplines et la compréhension de l'écosystème dans lequel évolue l'établissement.</p> <p>En tant qu'acteur de la vie de l'établissement, il est force de proposition sur l'évolution de l'offre d'activités et est en capacité de mener de nouveaux projets s'inscrivant au service du projet, de la politique et de la stratégie de développement de celui-ci. Il promeut l'offre d'activité de l'établissement et plus généralement favorise et encourage la fidélisation des pratiquants sur les différents supports de glisses aérotractées et disciplines associées.</p> <p>Les principales situations professionnelles des titulaires d'un BPJEPS « activités de glisse aérotractée et disciplines associées » peuvent se décliner auprès des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établissements privés relevant du secteur associatif, souvent affiliés aux fédérations ;</li> <li>- établissements privés de loisirs ;</li> <li>- établissements scolaires ;</li> <li>- comités d'entreprise, centres de vacances sportives...</li> </ul> <p>Le titulaire du BPJEPS « activités de glisse aérotractée et disciplines associées » conçoit des séances permettant de sécuriser l'activité, d'entretenir la motivation du public et de faire progresser les participants en améliorant leur niveau de pratique sur l'ensemble des supports de glisse aérotractée, stand up paddle et sup foil (à l'exclusion des activités dérivées du surf de mer), wingfoil, parawing, efoil, longe-côte, cerf-volant, engin tractés non volant et supports émergents dans ces champs de pratiques.</p> <p>Il peut conduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des activités de découverte du milieu naturel ;</li> <li>- des activités d'initiation aux glisses aérotractées et disciplines associées ;</li> <li>- des activités d'apprentissage des glisses aérotractées et disciplines associées notamment dans une intention de progression sportive vers les premiers niveaux de compétition tels que définis par les fédérations délégataires concernées. En proposant aux pratiquants des apprentissages permettant une progression sportive, il permet à ces derniers de prendre part, le cas échéant, aux premiers niveaux compétitions et les y accompagne ;</li> <li>- des actions éducatives : sport santé, sport bien être, socialisation par le sport...</li> </ul> <p>Il adapte les séances, le matériel disponible, l'environnement de pratique aux caractéristiques des différents publics auxquels il s'adresse : enfants, adolescents, adultes, seniors, personnes en situation de handicap, public scolaire et à une pluralité de finalités dans le champ des glisses aérotractées et disciplines associées. Il anticipe les phénomènes qui peuvent compromettre le bon déroulement de l'activité en tenant compte du niveau et des caractéristiques du public dont il a la charge.</p> <p>Il veille à la sécurité des activités organisées au sein de l'établissement ; pour se faire il prépare, anime et améliore les conditions de mise en œuvre des encadrements des activités nautiques et terrestres dans l'établissement : il peut coordonner la surveillance des activités et diriger les interventions portant assistance et secours, il collabore avec l'équipe encadrante pour assurer la qualité pédagogique auprès des pratiquants, il gère les installations le matériel les espaces utilisés, il intègre l'ensemble des règles en vigueur dans la mise en œuvre des activités.</p>			
<p><b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b>  <i>Descrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p><b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b>  <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p><b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b>  <i>Les modalités d'évaluation des blocs de compétences sont détaillées en annexe II du présent arrêté</i></p>	
		<p><b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b></p>	<p><b>CRITÈRES et INDICATEURS D'ÉVALUATION</b></p>
<p><b>BC 1 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (*)</b></p>			
<p>A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements/-ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation</p>	<p>C.1.1.1. Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation</p>	<p>La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 1 (BC 1) est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.</p>	<p><b>Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il en présente au minimum trois parmi les suivantes : les acteurs du champ du sport et/ou de l'animation, les collectivités territoriales ou acteurs publics ayant un rôle dans le champ du sport ou de l'animation, la population, les caractéristiques de l'environnement direct de la structure (urbain, semi urbain, périphérique, rural...), les espaces naturels et lieux de pratiques, les caractéristiques économiques et sociales du territoire (activités économiques, emploi, chômage, difficultés sociales éventuelles), les modalités de déplacement (transports en commun, véhicule personnel, réseau de covoiturage).</li> <li>- Il illustre leur impact potentiel sur sa structure en donnant des exemples.</li> </ul>
	<p>C.1.1.2. Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap</p>		<p><b>Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour chaque type de public visé par le projet, il détaille les principales caractéristiques identifiées.</li> <li>- Il en déduit des besoins vis-à-vis du projet de la structure.</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il porte une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des publics dans son analyse de besoins notamment les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap.</li> </ul>
A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics	C.1.2.1. Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous		<p><b>Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il caractérise les différents moyens de recueil possibles parmi notamment les suivants : échanges informels, entretiens, questionnaire, analyse documentaire...</li> <li>- Il sélectionne au moins un moyen de recueil de la demande, et explicite les raisons de son choix, en précisant ce qu'il propose pour repérer les demandes associées à une situation de handicap éventuelle.</li> <li>- Il présente les résultats de son recueil de la demande des publics ou des acteurs du territoire.</li> </ul>
	C.1.2.2. Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public		<p><b>Le candidat élabore une proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il indique à quel public ce projet s'adresse, à quels besoins ou à quelle demande il répond.</li> <li>- Il indique comment ce projet s'inscrit dans l'offre d'animation existante.</li> <li>- Il précise les ressources humaines, matérielles et financières, que sa structure peut mobiliser pour mettre en œuvre ce projet.</li> </ul>
A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation	C.1.3.1. Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus		<p><b>Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il identifie les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur réalisation.</li> <li>- Il planifie leur mise en œuvre dans le temps.</li> <li>- Il décline pour chaque activité les résultats attendus.</li> <li>- Il présente au moins deux manières de prendre en compte la dimension écologique du projet notamment parmi la liste suivante : la démarche éco-citoyenne proposée, les conséquences sur l'environnement, la mise en place d'un tri sélectif, la prise en compte du recyclage, la perspective de réemploi, l'initiative en faveur de la protection du site où se déroulent les activités, la préservation de la biodiversité, la mobilité, les énergies renouvelables, ...</li> </ul>
	C.1.3.2. Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet		<p><b>Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il vérifie que les activités prévues sont réalisées.</li> <li>- Il s'informe auprès des membres de l'équipe du déroulement des activités.</li> <li>- Il ajuste les actions à réaliser en fonction des résultats attendus.</li> <li>- Il tient compte des situations éventuelles de handicap détectées au sein de l'équipe et des aménagements nécessaires.</li> <li>- Il propose aux membres de l'équipe mobilisés des ajustements susceptibles de favoriser la bonne conduite des activités.</li> </ul>
	C.1.3.3. Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre		<p><b>Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il identifie les démarches administratives à réaliser pour permettre la tenue des animations ou activités sportives.</li> <li>- Il collecte ou retranscrit les informations nécessaires aux démarches administratives de son périmètre.</li> <li>- Il utilise les outils numériques nécessaires aux démarches administratives.</li> </ul>
A.1.4. Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au	C.1.4.1. Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des		<p><b>Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la responsabilité et identifie les perspectives.</b></p>

sein de la structure sur les publics accueillis	objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il mobilise les justificatifs des projets conduits et leurs résultats.</li> <li>- Il décrit les résultats obtenus en référence aux objectifs initiaux.</li> <li>- Il illustre les effets du projet, <i>a minima</i> pour deux champs parmi les suivants : social, culturel, sportif, éducatif, économique ou environnemental.</li> <li>- Il formule des propositions d'amélioration pour les prochains projets.</li> </ul>
	C.1.4.2. Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités		<p><b>Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il détaille deux facteurs qui ont contribué positivement au projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication.</li> <li>- Il identifie deux facteurs qui ont fait ou auraient pu faire défaut dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication.</li> <li>- Il formule des propositions d'évolution des activités mises en œuvre.</li> </ul>
<p>(*) « Au niveau 4, le professionnel conçoit, propose et met en œuvre des actions et participe à la conception de projets qui s'inscrivent dans l'organisation de travail de sa structure, dans la résolution de problèmes précis et la réponse aux aléas quotidiens. Il ne peut s'agir à ce niveau de solutions à des problèmes nouveaux et/ou qui impacteraient la stratégie de l'ensemble de la structure, de conception de dispositifs nouveaux ou de stratégies à l'échelle de la structure. La conception telle qu'entendue ici pour le niveau 4 est donc bien distincte de celle associée par l'arrêté du 8 janvier 2019 fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles, aux niveaux 5 et suivants. Ces dispositions interprétatives ne s'appliquent pas aux certificateurs dépourvus de certification de niveau 4 qui se réservent le droit de ne pas établir de correspondances – au sens de l'article L. 6113-7 du code du travail - avec les certifications de niveau 4.</p>			
<b>BC 2 : VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION</b>			
A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation	C.2.1.1. Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage	<p>La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 2 (BC 2) est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mises en œuvre au sein de la structure d'alternance.</p> <p>Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.</p>	<p><b>Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il prend l'initiative d'échanges avec les publics visés.</li> <li>- Il facilite l'expression des intérêts de la ou des personnes.</li> <li>- Il conseille son interlocuteur sur les différentes activités pouvant répondre à ses intérêts.</li> <li>- Il met en valeur ces activités en détaillant ces propositions.</li> <li>- Il valorise la structure en communiquant sur les points forts de la structure, ses valeurs et son programme d'activités.</li> </ul>
	C.2.1.2. Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous		<p><b>Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il formule un message à communiquer à un public choisi, en tenant compte de ses caractéristiques.</li> <li>- Il explicite son choix.</li> <li>- Il porte une attention particulière aux besoins des personnes en situation(s) de handicap éventuelle(s), dans son choix de communication.</li> <li>- Il détaille les modalités de sa communication qu'il adapte en fonction du message, des publics visés, et des résultats attendus.</li> <li>- Il tient compte des risques liés à l'utilisation des outils numériques.</li> </ul>
A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation	C.2.2.1. Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation		<p><b>Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il choisit un moyen de communication pour présenter une animation parmi celles dont il a la responsabilité.</li> <li>- Il explicite les raisons de son choix de moyen de communication.</li> <li>- Il précise l'outil ou le support retenu selon les ressources mobilisables au sein de la structure.</li> <li>- Il en argumente l'intérêt par rapport au public visé.</li> </ul>

	C.2.2.2. Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics		<p><b>Le candidat présente un support de promotion de son animation.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il prend en compte le public visé dans son message.</li> <li>- Il invite au travers du message à participer à l'animation.</li> <li>- Il utilise un message adapté à l'outil de communication choisi.</li> </ul>
<b>BC 3 : CONCEVOIR, CONDUIRE, EN SECURITE ET EVALUER DES SEANCES DE DECOUVERTE ET DES CYCLES DE SEANCES D'APPRENTISSAGE (*) DES ACTIVITES DE GLISSE AEROTRACTEE ET DISCIPLINES ASSOCIEES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE</b>			
A.3.1. Conception de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage (*), des activités de glisse aérotractée et disciplines associées	C.3.1.1. Elaborer des séances et des cycles de séances des activités de glisse aérotractée et disciplines associées en tenant compte des finalités fixées et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants éventuellement ceux en situation de handicap	<p>L'épreuve certificative relative aux compétences C.3.1.1, C.3.1.2, C.3.1.3, C.3.1.4, C.3.2.1, C.3.2.2, C.3.3.1, C.3.3.2, C.3.3.3, C.3.3.7, C.3.4.1 et C.3.4.2 consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la production par le candidat d'un document portant sur la conception et la préparation d'une séance positionnée dans un cycle faisant l'objet d'une présentation aux évaluateurs ;</li> <li>- la conduite seul en sécurité, d'une séance d'initiation ou d'apprentissage de la progression sportive des glisses aérotractées, suivie d'un entretien.</li> </ul>	<p><b>Le candidat prend en compte le contexte dans la dynamique pédagogique de ses séances et de son cycle de séances.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il présente la finalité du cycle de séances.</li> <li>- Il précise en quoi la séance et son intégration dans le cycle de séances s'inscrivent dans le projet d'animation.</li> <li>- Il précise les différents types d'activités déployées (découverte, récréative, apprentissage sportif, éducative, etc.) dans les séances en lien avec les finalités du cycle.</li> <li>- Il explicite par des exemples précis comment il favorise la progression en lien avec la finalité de la séance ou du cycle de séances en cohérence avec les caractéristiques des pratiquants dont éventuellement ceux en situation de handicap.</li> </ul>
	C.3.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement de séances d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques liées à la pratique sportive des différents pratiquants, et en agencant les contenus afin de proposer une progression cohérente des séances, et de répondre aux finalités du cycle		<p><b>Le candidat conçoit sa démarche pédagogique sur au moins quatre séances consécutives d'un même cycle.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il présente et démontre que les objectifs, les contenus, les méthodes, les outils et les déroulements des quatre séances : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Tiennent compte des fondamentaux et spécificités techniques des activités de glisse aérotractée et disciplines associées ;</li> <li>* Permettent d'atteindre les finalités du cycle de séances défini par une progression pédagogique cohérente entre les séances notamment dans les aspects sécuritaires ;</li> <li>* Tiennent compte des caractéristiques des pratiquants, liées à la pratique sportive (motivations, niveau de pratique, capacités physiques et cognitives, etc.) ;</li> <li>* Tiennent compte de l'environnement de pratique de l'activité proposée (naturel, technique, technologique, politique de produit, etc.).</li> </ul> </li> </ul>
	C.3.1.3. Faciliter l'apprentissage des activités de glisse aérotractée et disciplines associées en diversifiant les supports et outils pédagogiques pour répondre à une variété de contextes, de formes d'activités et de pratiquants accueillis		<p><b>Le candidat adapte sa pédagogie au regard des contextes rencontrés.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il explicite comment il prévoit d'adapter la séance, en fonction des réactions des participants, des conditions naturelles de pratique et des situations de handicap éventuellement identifiées.</li> <li>- Il explique comment il prévoit d'adapter les supports et outils pédagogiques à la variété des contextes, des formes de pratique et des publics.</li> <li>- Il justifie en quoi ses choix facilitent l'apprentissage.</li> </ul>
	C.3.1.4. Organiser le cadre d'intervention de la séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées notamment en s'assurant du respect de la réglementation en vigueur afin de permettre sa réalisation en sécurité		<p><b>Le candidat prépare un cadre sécurisé pour son intervention.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il explique comment il s'est assuré du respect de la réglementation en vigueur.</li> <li>- Il présente les vérifications de sécurité concernant le lieu, le public, la structure et le matériel nécessaire à la conduite de la séance.</li> </ul>
A.3.2. Préparation de séances de découverte et d'apprentissage (*), des activités de glisse aérotractée et disciplines associées	C.3.2.1. Adapter les modalités de réalisation d'une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées aux conditions réelles de mise en œuvre, en tenant compte de l'activité, des pratiquants et du lieu de pratique, en vue de permettre	<p><b>Le candidat adapte les modalités de réalisation d'une séance aux conditions réelles de mise en œuvre.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il explicite, à l'aide de trois exemples, un sur l'adaptation aux conditions naturelles, un sur les caractéristiques des pratiquants et un sur la logique de l'activité, les ajustements réalisés en fonction des conditions réelles de pratique.</li> </ul>	

	l'atteinte de l'objectif de séance tout en assurant la sécurité		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il justifie que les adaptations proposées permettent la poursuite des objectifs de la séance en toute sécurité.</li> </ul>
	C.3.2.2. Vérifier les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement au moment prévu		<p><b>Le candidat s'assure de la fonctionnalité des ressources pour le bon déroulement de la séance.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il précise les ressources nécessaires et mobilisables par la structure pour la séance.</li> <li>- Il présente comment il s'assure en amont de la séance, de la disponibilité des ressources et du bon état des matériels et équipements nécessaires à la réalisation de la séance.</li> </ul>
A.3.3. Conduite de séances de découverte et de séances de cycles d'apprentissage (*), des activités de glisse aérotractée et disciplines associées	C.3.3.1. Recueillir les demandes et les attentes exprimées par les pratiquants dont éventuellement ceux en situation de handicap, en interagissant avec eux durant la phase d'accueil afin d'ajuster la séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées initialement prévue		<p><b>Le candidat accueille les pratiquants pour favoriser les échanges.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il interroge les pratiquants sur l'estimation de leurs niveaux, leurs demandes et leurs attentes.</li> <li>- Il repère et prend en compte les difficultés des pratiquants, éventuellement celles rencontrées par les pratiquants en situation de handicap.</li> <li>- Il argumente au regard de ce recueil les ajustements à opérer le cas échéant, permettant la poursuite des objectifs de la séance et/ou du cycle de séances en toute sécurité.</li> </ul>
	C.3.3.2. Présenter les objectifs de la séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées aux pratiquants en précisant son déroulement et les consignes à respecter notamment en termes de sécurité, en vue de mettre en place une dynamique favorable à leur implication		<p><b>Le candidat favorise l'engagement des pratiquants dans l'activité.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il présente les objectifs généraux et le déroulement de la séance, il remplace cette dernière dans le cycle de séances.</li> <li>- Il transmet des consignes claires permettant d'assurer la sécurité des pratiquants et celle des tiers, le respect des sites et des espaces de pratique.</li> <li>- Il s'assure de la bonne compréhension du déroulement de la séance et des règles à respecter par les pratiquants et reformule, le cas échéant.</li> </ul>
	C.3.3.3. Conduire une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, les conditions de pratique afin de permettre la progression des pratiquants dans les domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement		<p><b>Le candidat interagit avec les pratiquants au cours de la séance pour poursuivre les objectifs.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il met en œuvre la séance au regard de ce qu'il avait prévu dans la conception et la préparation.</li> <li>- Il développe les valeurs écocitoyennes chez le pratiquant et la prévention des conflits d'usagers en adaptant ses pratiques d'encadrement (exemplarité).</li> <li>- Il communique aux pratiquants des consignes claires sur les règles de navigation à respecter et les actions à réaliser pendant les mises en place et les phases de navigation.</li> <li>- Il supervise l'utilisation des équipements et du matériel nécessaire au déroulement de la séance en sécurité.</li> <li>- Il prend en compte les activités des pratiquants, les conditions de pratique et les projets des institutions pour adapter le contenu de la séance.</li> <li>- Il veille à la sécurité des pratiquants et au respect des règles.</li> <li>- Il intervient en cas de risque identifié ou de situation d'accident.</li> <li>- Il anime une séance qui répond aux objectifs énoncés et favorise la progression.</li> <li>- Il accompagne les pratiquants par différentes modalités pédagogiques (consigne directe, conseil, démonstration, recherche de résultat, résolution de problème, libre découverte, etc.).</li> <li>- Il valorise les réalisations des pratiquants, afin d'entretenir leur motivation et de favoriser leur participation.</li> <li>- Il propose aux pratiquants des temps de retours/réactions durant la séance.</li> </ul>
	C.3.3.4. Mettre en œuvre à partir d'une embarcation motorisée les techniques d'encadrement	L'épreuve certificative relative à la compétence C.3.3.4 consiste à la mise en œuvre	<p><b>Le candidat démontre sa maîtrise des techniques d'encadrement de l'activité en eau profonde.</b></p>

	de l'activité en eau profonde en assurant sa sécurité et celle des pratiquants afin de permettre la poursuite de l'activité	par le candidat des techniques d'encadrement en eau profonde lors de l'encadrement d'une séance de glisse aérotractée nautique, depuis une embarcation motorisée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il met à l'eau et récupère le pratiquant équipé.</li> <li>- Il remet en état de fonctionnement l'aile après un incident de vol ou de manipulation.</li> <li>- Il relance une aile qu'il a préalablement reconditionnée.</li> <li>- Il remonte au vent un pratiquant sans dégrèer l'aile.</li> <li>- Il opère le transfert d'une aile entre deux pratiquants.</li> <li>- Il déplace dans la fenêtre et redécote une aile tombée à l'eau.</li> <li>- Il utilise en sécurité une embarcation motorisée en anticipant les déplacements et en assurant la gestion de la flotte.</li> </ul>
	C.3.3.5. Mettre en œuvre des activités d'engins tractés en s'appuyant sur les techniques de pilotage pour garantir la sécurité des usagers	L'épreuve certificative relative à la compétence C.3.3.5 consiste en un test de pilotage d'un bateau tracteur.	<p><b>Le candidat démontre sa maîtrise du tractage d'engins tractés non volants, en sécurité .</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il adopte une conduite lui permettant de placer les bouées à l'intérieur du sillage du bateau tracteur, au départ et à la fin des évolutions imposées.</li> <li>- Il maintient le ski bus à l'intérieur du sillage lors des évolutions.</li> </ul>
	C.3.3.6. Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants tout au long d'une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en identifiant les spécificités de chacun et de la situation afin de proposer des interventions individuelles et collectives, adaptées permettant leur progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène	L'épreuve certificative relative à la compétence C.3.3.6 consiste en un entretien à partir de l'analyse d'une séquence vidéo relative à une pratique de glisse aérotractée permettant au candidat d'effectuer une proposition pédagogique.	<p><b>Le candidat accompagne la progression des pratiquants en sécurité tout au long de la séance.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il observe et analyse l'activité motrice et technique du pratiquant en s'appuyant sur les fondamentaux de l'activité.</li> <li>- Il repère les besoins individuels en les repositionnant dans la progression.</li> <li>- Il propose des remédiations face aux besoins repérés en précisant les objectifs et les modalités d'apprentissage.</li> <li>- Il adapte les situations pour permettre aux pratiquants d'évoluer en sécurité.</li> </ul>
	C.3.3.7. Evaluer le pratiquant des activités de glisse aérotractée et disciplines associées afin de situer son niveau d'autonomie, au regard des domaines de la technique et de la sécurité, du sens marin et de l'environnement en favorisant son auto-évaluation		<p><b>Le candidat évalue l'autonomie du pratiquant tout au long de la séance.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il repère les acquis dans les domaines de la technique, de la sécurité et du sens marin des pratiquants en cours et en fin de séance en s'appuyant sur des critères objectifs préalablement définis et la carte de progression utilisée dans la structure.</li> <li>- Il vérifie le respect de l'environnement.</li> <li>- Il implique le pratiquant dans sa propre auto-évaluation et le repositionne dans son type de pratique et sa progression pour définir l'objectif de la prochaine séance.</li> <li>- Il synthétise les points clés liés à l'objectif de séance.</li> <li>- Lors des bilans de séance et de fin de cycle, il certifie le niveau d'autonomie atteint et fixe les limites des futures conditions de pratiques.</li> </ul>
A.3.4. Evaluation de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage (*) des activités de glisse aérotractée et disciplines associées	C.3.4.1. Analyser une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu, et les observations réalisées, en vue de proposer des améliorations permettant l'adaptation des futures séances et l'évolution des pratiques des pratiquants		<p><b>Le candidat réalise un bilan de la séance conduite.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il analyse les résultats de son action au regard de la conception, de la préparation, de l'animation de la séance et de la conduite des pratiquants.</li> <li>- Il identifie et argumente un ou plusieurs écarts éventuellement constatés, entre le prévisionnel et le réalisé et émet des hypothèses sur les éléments ayant conduit à ce résultat.</li> <li>- Il précise s'il a observé des progressions ou des blocages de la part des pratiquants au cours de la séance en illustrant ses propos.</li> <li>- Il met en évidence les points forts de son action.</li> <li>- Il identifie et argumente les améliorations à apporter à la séance en vue de faire évoluer son action pédagogique et le niveau des pratiquants.</li> </ul>
	C.3.4.2. Evaluer un cycle de séances d'apprentissage des activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis		<p><b>Le candidat réalise le bilan au regard des objectifs et finalités définis du cycle de séances et des résultats obtenus.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il illustre les apprentissages observés durant le cycle de séances en lien avec les finalités et les objectifs définis.</li> </ul>

	et en analysant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il explicite de quelle manière il a tenu compte des besoins des pratiquants accueillis tout au long du cycle de séances.</li> <li>- Il met en perspective les apprentissages qui restent à réaliser, notamment dans le cadre d'une pratique sportive.</li> <li>- Il identifie et argumente les adaptations et les améliorations à apporter au cycle de séances.</li> </ul>
<p>(*) Au niveau 4, le professionnel conçoit et met en œuvre des activités d'apprentissage qui peuvent permettre aux pratiquants de progresser dans sa discipline sportive, de se préparer et de prendre part, le cas échéant, aux premiers niveaux compétitions, tels que définis par la Fédération concernée. Ces activités telles qu'entendues ici pour le niveau 4 sont donc bien distinctes de celles associées au niveau 5, pour le DEJEPS, spécialité « perfectionnement sportif ».</p>			
<p><b>BC 4 : COORDONNER LA SECURISATION DES ACTIVITES ET LE DEROULEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AU SEIN D'UN ETABLISSEMENT PROPOSANT DES ACTIVITES DE GLISSE AEROTRACTEE ET DISCIPLINES ASSOCIEES NAUTIQUES ET TERRESTRES.</b></p>			
A.4.1. Mise en œuvre et participation à l'amélioration d'un dispositif de surveillance et d'intervention dans le cadre du règlement intérieur de l'établissement	C.4.1.1. Préparer les conditions de mise en œuvre de l'encadrement des activités nautiques et terrestres dans l'établissement en prenant en compte les règles en vigueur pour garantir la sécurité des usagers	<p>L'épreuve certificative relative aux compétences C.4.1.1, C.4.1.2, C.4.1.4, C.4.2.1, C.4.2.2, C.4.3.1, C.4.3.2, 4.3.3, C.4.4.1, C.4.4.2 et C.4.4.3 consiste en un entretien à partir de la production par le candidat d'un document analysant depuis son expérience en structure d'alternance pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise en œuvre et l'actualisation du dispositif de surveillance et d'intervention dans le cadre du règlement intérieur de l'établissement ;</li> <li>- les modalités de coordination et de collaboration dans les mises en œuvre des activités ;</li> <li>- les modalités de gestion des flottes et des parcs matériels participant à l'organisation des activités ;</li> <li>- la gestion des installations, des sites et des espaces de pratique utilisés ;</li> <li>- la mise en œuvre spécifique des disciplines associées aux glisses aérotractées de la mention.</li> </ul>	<p><b>Le candidat vérifie les éléments participant à la mise en œuvre en sécurité des activités dans le respect des règles et de la réglementation en vigueur.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il applique les réglementations liées aux différents supports.</li> <li>- Il distingue les spécificités des disciplines qui impliquent des modalités de sécurisation adaptées.</li> <li>- Il effectue le suivi administratif des matériels et équipements notamment par rapport aux obligations réglementaires et consigne les vérifications, les entretiens et mises au rebus des équipements.</li> <li>- Il vérifie l'adéquation des aptitudes des encadrants avec les conditions d'encadrement des activités qui leur sont confiées.</li> <li>- Il liste les conduites à tenir pour veiller à l'intégrité des pratiquants sur les divers supports et outils pédagogiques utilisés.</li> <li>- Il précise les procédures d'adaptation au regard de risques identifiés.</li> <li>- Il prépare et vérifie les moyens et les phases des procédures d'intervention en cas d'incident ou d'accident.</li> <li>- Il précise les zones d'évacuation et la chaîne de déclenchement des secours.</li> <li>- Il prévoit des moyens de surveillance et d'intervention adaptés aux activités proposées et définit les modalités les rendant prêts à intervenir en fonction des utilisations envisagées.</li> <li>- Il produit les procédures de réintégration des moyens de surveillances et d'interventions, des équipements et du matériel, après usage pour assurer leur bon état de service (entretien, complétude, stockage).</li> </ul>
	C.4.1.2. Entretenir le dispositif de surveillance et d'intervention sur l'ensemble des activités nautiques et terrestres organisées au sein de l'établissement en communiquant les règles et en organisant la surveillance des activités afin de participer à la sécurité des usagers et à la préservation des sites de pratique		<p><b>Le candidat informe, conseille et surveille les différentes parties prenantes au regard des bons usages.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il vérifie et ajuste l'affichage de l'ensemble des documents obligatoires ou relatifs à la sécurisation de l'activité.</li> <li>- Il met à disposition et rappelle les procédures, les règles d'usage et de fonctionnement de l'établissement, à respecter.</li> <li>- Il précise les règles d'utilisation et de préservation du site de pratique.</li> <li>- Il rappelle les réglementations propres à la navigation et aux zones utilisées.</li> <li>- Il informe les usagers et fait appliquer les parties du dispositif de surveillance et d'intervention correspondant aux divers acteurs.</li> <li>- Il indique les conduites à tenir en fonction de la topographie, des conditions et des prévisions climatiques et météorologiques de la période de navigation et des caractéristiques du public notamment lors de la mise en vol et du posé des ailes, du départ à l'eau et du retour à terre.</li> <li>- Il organise des simulations de mise en œuvre des procédures d'intervention et de secours pour vérifier l'efficacité de la chaîne d'intervenants.</li> <li>- Il coordonne la surveillance permanente de l'ensemble des activités organisées au sein</li> </ul>

			<p>de l'établissement en utilisant des procédures et moyens de communication adaptés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il identifie les effectifs sur l'eau et entretient un comptage continu.</li> </ul>
	<p>C.4.1.3. Surveiller la navigation de pratiquants autonomes en glisses aérotractées et disciplines associées en identifiant les cas d'incidents où les pratiquants ou des tiers sont en danger afin de déclencher les secours et d'intervenir personnellement en sécurité en mettant en œuvre les techniques à partir d'une embarcation ou d'un support de glisses aérotractées</p>	<p>L'épreuve certificative relative à la compétence C.4.1.3 consiste en une mise en situation professionnelle d'intervention auprès de pratiquants autonomes en difficulté, suivie d'un entretien.</p>	<p><b>Le candidat réalise la surveillance d'une navigation et intervient lors des incidents qui mettent en danger le pratiquant ou suspendent son autonomie.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il observe l'activité des pratiquants, des tiers partageant l'espace de pratique et l'évolution de l'environnement naturel.</li> <li>- Il anticipe les déplacements des pratiquants et se positionne dans un endroit approprié pour surveiller et intervenir sans délai.</li> <li>- Il analyse la situation, décide de l'intervention et porte assistance dans un délai réduit par son organisation et sa réactivité.</li> <li>- En cas de danger, il sécurise la situation par une priorisation des actions à réaliser et une intervention spécifique.</li> <li>- Il stabilise la situation en intervenant sur un pratiquant ou son support suite à une perte de contrôle.</li> <li>- Il réalise efficacement les gestes techniques de mise en sécurité des pratiquants et des supports de navigation : les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants, le matériel et sa sécurité sont maîtrisées.</li> <li>- Il déclenche efficacement la chaîne des secours selon la procédure établie, avec clarté et rapidité.</li> </ul>
	<p>C.4.1.4. Evaluer les situations ayant présenté un risque et les méthodes employées durant les interventions en utilisant des outils de suivi et d'évaluation afin de proposer des améliorations du processus de sécurisation des activités sur le site</p>		<p><b>Le candidat analyse les différentes situations à risque qui se sont déroulées dans la structure.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il identifie les situations et la nature du risque en utilisant un outil de suivi des événements passés.</li> <li>- Il analyse les décisions prises en concertation avec les personnes chargées de l'encadrement des activités dans l'identification des causes.</li> <li>- Il propose des évolutions opérationnelles en vue de corriger les défauts existants ou d'intégrer de nouvelles activités.</li> </ul>
<p>A.4.2 Coordination du déroulement des activités de glisse aérotractée et disciplines associées mises en œuvre au sein de l'établissement</p>	<p>C.4.2.1. Coordonner l'activité de l'établissement en accompagnant les personnes chargées de l'encadrement des glisses aérotractées et disciplines associées et en précisant les consignes à respecter afin de garantir la sécurité et la qualité pédagogique auprès des pratiquants quelle que soit la diversité des supports et outils pédagogiques utilisés</p>		<p><b>Le candidat accompagne l'activité des encadrants au sein de l'établissement.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il favorise la compréhension et la mise en œuvre des finalités pédagogiques et projet de la structure poursuivis.</li> <li>- Il fournit les moyens techniques et pédagogiques, adaptés à la poursuite du projet pédagogique en adéquation avec les conditions environnementales et les caractéristiques des publics.</li> <li>- Il prépare des check-lists pour faciliter la mise en œuvre des procédures de vérification, de fonctionnement et de sécurisation.</li> <li>- Il précise les consignes de fonctionnement en fonction des conditions et de l'activité proposée.</li> <li>- Il vérifie la cohérence entre l'offre produite et les propositions d'activité mises en œuvre.</li> <li>- Il partage avec l'équipe les indicateurs de niveau des pratiquants pour favoriser une continuité de pratique et recueille les retours d'expérience des membres de l'équipe et les accompagne dans une démarche d'amélioration.</li> </ul>
	<p>C.4.2.2. Mettre en œuvre des actions préventives concrètes impliquant les équipes en s'appuyant sur certains principes de responsabilité sociétale des organisations afin de limiter l'impact environnemental des activités de l'établissement</p>		<p><b>Le candidat organise les activités en adéquation avec la protection sociale et environnementale.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il prévoit les tâches de préparation et de maintenance du matériel et des équipements.</li> <li>- Il définit la circulation des usagers pour optimiser la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie.</li> <li>- Il encourage l'usage mesuré des embarcations à moteur dans l'encadrement des navigations en précisant les limites et conditions de mise en œuvre.</li> </ul>

A.4.3 Gestion de flottes et de parcs matériels participant à l'organisation des activités	C.4.3.1. Réaliser le suivi de parcs matériels et autres équipements de sécurité, afin de vérifier leur disponibilité, leur fonctionnalité et leur conformité pour garantir la sécurité des usagers	<b>Le candidat effectue le suivi du parc matériel et des équipements qui lui sont attribués.</b> - Il recense et évalue la quantité d'éléments nécessaires à la mise en œuvre des projets pédagogiques ou d'animation. - Il contrôle le bon fonctionnement du matériel selon les recommandations d'usage. - Il évalue et s'assure de l'adaptation des éléments aux exigences des projets pédagogiques et d'animation.
	C.4.3.2. Etablir les procédures logistiques en cohérence avec le projet d'animation, le public et le fonctionnement de la structure pour assurer le bon déroulement des activités	<b>Le candidat organise la logistique en vue de faciliter et sécuriser le fonctionnement du service proposé.</b> - Il prévoit et adapte les manutentions des matériels. - Il produit les modalités de préparation et de mise à disposition des équipements individuels.
	C.4.3.3. Maintenir en état le matériel en respectant les obligations légales et en surveillant régulièrement les installations et les embarcations afin de garantir son utilisation durable et la sécurité des usagers	<b>Le candidat maintient en état la flotte et le parc matériel qui lui sont attribués.</b> - Il organise la surveillance des installations et matériels. - Il réalise l'entretien courant du matériel. - Il réalise des réparations de base (*) en mécanique, composite, matelotage et voilerie.
A.4.4. Préparer les installations, les sites et espaces de pratique utilisés par l'établissement	C.4.4.1. Assurer l'accès aux installations et sites de pratique en vérifiant les règles d'utilisation auprès des propriétaires ou gestionnaires en vue d'une utilisation pérenne	<b>Le candidat s'assure des règles d'utilisation des espaces et installations.</b> - Il vérifie les conformités des installations recevant du public et des sites de pratique avec les utilisations envisagées (réglementations, autorisation, partage des usages, aspects techniques et fonctionnels).
	C.4.4.2. Exploiter les sites de pratiques en les partageant avec les autres utilisateurs pour éviter les conflits d'usage	<b>Le candidat gère des espaces dans une perspective durable.</b> - Il entretient des relations avec les différents utilisateurs par des rencontres régulières et une communication adaptée. - Il accompagne les responsables de l'établissement dans les démarches administratives.
	C.4.4.3. Protéger l'environnement en proposant des aménagements et modes d'utilisation pour éviter les nuisances et dégradations sur la nature ou les équipements artificiels	<b>Le candidat participe à la préservation de son environnement par ses actions et son comportement.</b> - Il utilise les sites conformément aux autorisations acquises. - Il est force de proposition au sujet des modalités d'utilisation et d'aménagement. - Il participe à la préservation et à l'entretien des espaces à travers les temps de mises en pratique.

(\*) **Réparations simples sur des flotteurs de pneumatiques** : Localisation et réparation d'une fuite avec un kit de réparation (colle et rustines) - Pose d'une pièce de renfort sur un accroc ou déchirure (collage de patches en PVC ou en hypalon) - Réparation d'une valve défectueuse (nettoyage, remplacement de joints ou de la valve complète) - Gonflage et dégonflage optimisé pour tester l'étanchéité - Entretien préventif (nettoyage, protection des flotteurs contre l'usure et les UV).

**Réparations de base sur les ailes** : Réparation d'une déchirure légère du tissu avec un adhésif spécifique et couture manuelle - Renfort des coutures abîmées avec un fil adapté - Pose d'un patch sur une zone fragile ou soumis à ragage - Remplacement et réparation d'un bridage - Equilibrage des lignes et réalisation d'épissure - Réparation d'une vessie de bord d'attaque et de latte défectueuse - Entretien d'un système de sécurité - Remplacement d'un border-choquer.

**Détermination et réparation des pannes moteur hors-bord de base** : Diagnostic d'une panne simple (moteur hors-bord ne démarre pas, manque de puissance, fumée inhabituelle) - Nettoyage et vérification du carburateur (dépôts bloquants, gicleurs) - Changement des bougies d'allumage ou nettoyage de celles-ci - Vérification et nettoyage du filtre à essence et des durites - Remplacement de l'hélice ou vérification des pales - Contrôle du niveau d'huile et vidange simple - Réglage du trim d'inclinaison.

**Détermination et réparation des pannes électriques de base (basse tension en courant continu)** : Diagnostic des pannes électriques (mauvais contact, câbles usés, absence de courant) - Vérification et remplacement de fusibles défectueux - Contrôle des batteries (état de charge, cosses oxydées, entretien général) - Réparation ou remplacement d'un câble électrique défectueux - Test et remplacement d'interrupteurs ou de connexions défaillantes - Utilisation d'un multimètre pour vérifier la continuité et les tensions.

**Réparations de base en plastique et composite** : Réparation d'un éclat ou fissure sur une coque plastique (polyester) : ponçage de la zone abîmée, application d'un mastic polyester ou époxy, finition avec ponçage fin et peinture si nécessaire - Réparation d'un petit trou ou accroc sur une coque composite : application de tissu en fibre de verre avec résine, stratification simple et ponçage de finition - Reprise d'un gelcoat abîmé (petites fissures ou rayures superficielles) - Entretien général des surfaces composites (nettoyage, lustrage et protection).